La Suisse au fil des jours

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **18 (1972)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Suisse au fil des jours

19 octobre
Dans une pétition présentée aux Chambres fédérales, le «Schweizerische Friedensrat» demande qu'au cours de la prochaine session soit discuté la mise sur pied d'un article constitutionnel 55bis qui concernerait la liberté de pensée et d'expression de la presse pour tous les Suisses et les étrangers.

27 octobre
Le Conseil fédéral, aux prises avec une initiative populaire sur la coordination scolaire, a pris la position suivante: dans son message aux Chambres, il recommande de rejeter l'initiative, déclarant que la coordination scolaire doit se faire par l'entreprise de concordats intercantonaux qui engloberaient le révision de tous les articles scolaires et qui aboutiraient sans doute à un article constitutionnel.

2 novembre
La Fédération romande des consommatrices invite la population à une «trève des achats» qui doit durer du 5 au 15 novembre, les prix ne cessant en effet d'augmenter.

3 novembre
Un réacteur du Boeing 747 qui quittait Genève pour les Etats-Unis explose. Grâce à son talent et son sang froid, le cdt de bord de l'avion réussit à freiner son Boeing en fin de piste.

4 novembre
La réunion ministérielle de l'AELE s'ouvre à Genève. Elle est placée sous le double signe de l'élargissement du Marché commun et des menaces qui pèsent sur le commerce international depuis l'introduction de la surtaxe américaine et de la surtaxe danoise.

9 novembre
Un attentat à la bombe est commis au Consulat général d'Italie à Bâle. A part les vitres qui ont volé en éclats, les dégâts ne paraissent pas grands.

10 novembre
Le Conseil fédéral adopte le nouveau message aux Chambres sur l'AVS qui propose une révision de l'article 34 quater de la constitution en vue d'insérer dans cette dernière le principe des trois piliers et de rendre obligatoire la prévoyance professionnelle (second pilier).
Nombreux dégâts à Genève et dans la région où la bise noire a soufflée à 95 kmh.
Opération «portes ouvertes» à l'Université de Genève. Elle est destinée à montrer au public l'université au travail.

15 novembre
Les membres de la Société suisse des écrivains acceptent une propositions de leur comité visant à établir un registre professionnel qui permettrait aux écrivains vivant de leur plume d'adhérer à un système de prévoyance sociale du type deuxième et troisième pilier.

16 novembre
On apprend qu'à titre d'essai pendant quatre mois et dès le 4 décembre, chaque samedi, le Centre de Neuchâtel sera totalement interdit à la circulation. Le Conseil communal en a décidé ainsi pour lutter contre un encombrement croissant de la «boucle» et contre la pollution qui en résulte inévitablement.

17 novembre
Le gouvernement propose aux Chambres de mettre en place une vaste commission consultative dans laquelle seront représentées les principales forces du pays, en vue de l'entrée de la Suisse à l'ONU, sous réserve du maintien de la neutralité.

18 novembre
On apprend que le genevois François Pierre Châtelain sera le premier ambassadeur de Suisse accrédité à Hanoi.

20 novembre
Une explosion criminelle détruit la presque totalité des 1000 cases à clefs de la consigne des bagages à la gare principale de Zurich. 14 personnes sont légèrement blessées.

23 novembre
Dans un message adressé à l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral propose aux Chambres d'approuver une nouvelle convention entre la Confédération et la République fédérale d'Allemagne signée le 11 août dernier et visant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.

25 novembre
Un tunnel long de 360 mètres, d'un coût de deux millions de francs, subventionné par l'Etat du Valais et la Confédération, conçu comme protection contre les avalanches, est inauguré à l'Est de Blitzingen.

29 novembre
Une historique et 39e législature s'ouvre au palais du parlement: les premières femmes députées font leur entrée sur la scène politique fédérale, tant aux Etats, avec la genevoise Lise Girardin, qu'au Conseil national, où les représentantes féminines occuperont un siège sur 20. C'est là indubitablement le facteur dominant de la session d'hiver 1971.

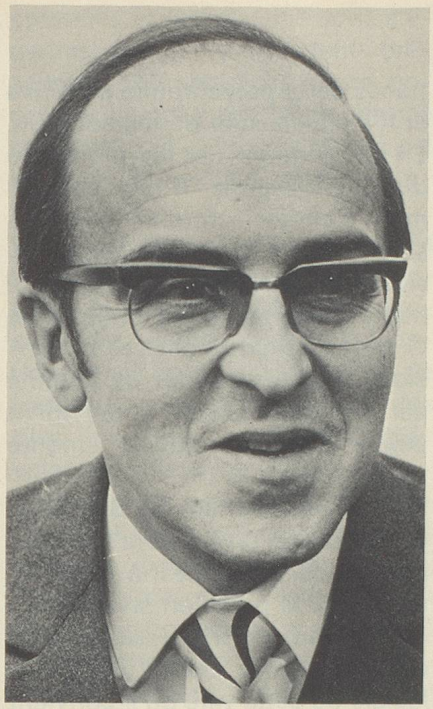

Kurt Furgler, conseiller fédéral

Le nouveau conseiller fédéral Kurt Furgler est âgé de 47 ans. Après avoir suivi l'école primaire et l'Ecole cantonale de St-Gall où il obtint sa maturité, il fit ses études de droit dans les universités de Fribourg, Genève et Zurich. Il termina ses études par un doctorat. M. Furgler fit partie du Grand Conseil de St-Gall durant deux législatures. A l'âge de trente ans, il entre au Conseil national. En 1963 il devint le chef du groupe PDC. Sur le plan militaire sa carrière est tout aussi brillante; il est aujourd'hui colonel-brigadier.

D'autre part M. Furgler est un grand sportif. En effet, il a fait très longtemps partie de l'équipe nationale de handball.

30 novembre

Le 27 novembre la Migros lançait dans les supermarchés des tubes de comprimés effervescents de vitamine C au prix de fr. 1.15, alors qu'en pharmacie le même produit coûte fr. 3.85. Les Conseils d'Etat de Neuchâtel, Genève, Valais, Vaud, Zurich, Fribourg et Grisons interdisent la vente sur leur territoire. Les vitamines C font en effet partie d'une catégorie de produits qui ne peuvent être vendus que dans les magasins spécialisés. Des plaintes pénales et des procès vont probablement suivre.

3 décembre

Le Conseil d'Etat genevois publie un nouveau projet de loi sur l'Université. Le projet reconnait à l'Université: 1) une large autonomie dans les domaines de l'enseignement et de la recherche; 2) des pouvoirs d'autogestion dans les domaines de l'organisation, de la gestion, de la règlementation académique et administrative; 3) de proposer des budgets qu'elle aura elle-même élaborés.

4 décembre

On proteste à la place du Molard à Genève. Il s'agit de revendiquer un procès collectif pour des objecteurs de conscience.

6 décembre

Le Conseil national a commencé sa seconde semaine des débats de la session d'hiver par l'examen du budget 1972, un budget de 10 milliards de francs (9928 millions aux recettes et 9750 millions aux dépenses pour être précis). M. Henri Schmitt (radical Genève) président de la Commission des finances en a défini comme suit les tendances;

- stabilité des dépenses militaires, dont le pourcentage par rapport aux dépenses générales est en diminution;
- hausse de la proportion affectée aux œuvres sociales (AVS/AI et assurance militaire);
- augmentation du pourcentage allant à la culture, à la recherche et à l'enseignement.

730 000 signatures portées par un chameau, suivi de deux attelages de la Haute-Engadine, ont été solennellement remises dans l'après-midi au Palais fédéral par les défenseurs de la nature.

7 décembre

Le Conseil national souscrit par 144 voix contre 11 au chapitre militaire du budget de la Confédération (un budget de 2 milliards). A Bâle une initiative pour réclamer la gratuité complète des transports publics sur tout le réseau urbain est repoussée par le Conseil d'Etat.

8 décembre

M. Celio est élu Président de la Confédération pour l'année 1972. M. Kurt Furgler (démocrate-chrétien, Saint-Gall) est élu par 125 voix conseiller fédéral et remplace M. von Moos sortant. Les autres conseillers fédéraux sont réélus: M. Tschudi par 220 voix, M. Bonvin 164 voix, M. Gnaegi 176 voix, M. Brugger 214 voix, M. Graber 114 voix.

9 décembre

A Lugano et Bellinzone, le Tessin fête ses personnalités fédérales. Rarement une fin d'année aura apporté aux Tessinois tant d'honneur que cet an de grâce 1971, qui voit quatre de leurs citoyens revêtir de très haut charges: M. Nello Celio, président de la Confédération, Ferruccio Bolla, président du Conseil des Etats, M. Pietro Mona, président du Tribunal fédéral des assurances et M. Enrico Franzoni, vice-président du Conseil national.

13 décembre

Les femmes bernoises obtiennent le droit de vote en matière cantonale. Les citoyens du canton de Thurgovie acceptent l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes sur les plans cantonal et communal.